

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

à l'attention des porteurs de Projets Alimentaires Territoriaux  
des Hauts-de-France

**Dispositif d'accompagnement et de montée en compétences  
sur la Gouvernance des PAT**

Date de lancement : 07 juillet 2025

Date limite de candidature : **03 octobre 2025**

Annnonce des lauréats : 16 Octobre 2025

Date de lancement : **6 novembre 2025**

Durée : 24 mois

## Introduction et enjeux

Le projet Gouvalim avait retenu la définition suivante :

« La Gouvernance Alimentaire Territoriale est définie comme un ensemble de coopérations entre différents acteurs et échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire. Sa réussite apparaît comme un gage de succès de la mise en œuvre du PAT et de sa pérennisation. »

[Trame](#), organisme de développement agricole et centre de formation spécialisé sur les dynamiques collectives en agriculture, a monté un partenariat avec la DRAAF pour accélérer les transitions agricoles et alimentaires dans les territoires porteurs d'un PAT en Région Hauts de France. Le dispositif d'accompagnement et de montée en compétences sur la Gouvernance des PAT, souhaité en région comme un booster de coopération à l'échelle des territoires PAT, s'inscrit en complémentarité et en partenariat avec les dynamiques régionales en la matière (réseau des PAT animé par le Cerdd et la DRAAF, Accompagnement à la stratégie foncière, et aux solidarités alimentaires etc.). Il vise à outiller et accompagner les équipes techniques et politiques des PAT dans l'appropriation des enjeux de gouvernance, la participation des acteurs et la création d'espaces de dialogue et de travail au sein des PAT.

Le dispositif d'accompagnement proposé permettra de capitaliser sur les méthodes et les outils mis en place afin d'en permettre un essaimage auprès d'autres PAT des Hauts-de-France, voire à échelle nationale.

Ce document présente le dispositif, les grandes lignes de l'accompagnement proposé et les modalités de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt.

### **1. Objectifs de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI)**

L'objectif de cet AMI est d'identifier **6 territoires en région** porteurs de Projet Alimentaire Territorial (3 PAT labellisés niveau 1 et 3 PAT labellisés niveau 2) souhaitant **monter en compétence** afin de mettre en place ou de renforcer la **gouvernance alimentaire** de leur territoire vers un modèle plus **efficace, évolutif et pérenne**.

Les PAT lauréats de l'AMI s'inscriront dans un parcours accompagné sur 2 ans d'octobre 2025 à octobre 2027, alternant :

- des temps collectifs de formation, de renforcement des connaissances et des acquis grâce à des retours d'expériences, des témoignages d'experts et des échanges entre pairs
- des temps d'appui individuel, adaptés aux besoins de chaque équipe afin d'accompagner leur avancée vers la mise en œuvre de ces acquis sur leur territoire.

Le dispositif d'accompagnement mettra l'accent sur la compréhension du fonctionnement de son organisation, sur le décloisonnement interne et de transversalité au sein des collectivités, sur la clarification des modalités, des espaces et des niveaux de participation des différents acteurs, ainsi que sur leur mobilisation. Il permettra également d'identifier les leviers à activer pour assurer l'ancrage sur le temps long des coopérations nécessaires à la mise en œuvre efficace et durable des PAT.

Les modalités de ce parcours sont détaillées en annexe 1.

### **2. Qui peut candidater ?**

La candidature doit être portée au nom de la structure porteuse d'un Projet Alimentaire Territorial des Hauts-de-France labellisé de niveau 1 ou de niveau 2 ; elle doit impérativement désigner un référent identifié pour le programme.\*

### **3. Les critères d'éligibilité**

- être une instance (collectivité, EPCI...) située géographiquement dans les Hauts-de-France
- être déjà engagé, ou souhaiter s'engager dans une démarche vers une gouvernance du PAT plus partagée et inclusive
- La candidature doit être portée par un trinôme, comprenant au minimum un élu local référent pour le PAT du territoire, et au minimum deux agents publics identifiés :
  - La personne en charge de l'animation du PAT, en poste
  - le responsable du service en charge du PAT au sein de la structure porteuse
- pour chacun des membres de ce trinôme, être en capacité de se rendre disponible pour les temps de rencontre définis dans le parcours d'accompagnement (cf. annexe 1)
- avoir la capacité de participer aux frais du programme (à hauteur de deux mille euros sur deux ans).

### **4. Critères de sélection**

Il n'y a pas d'exigence quant à la situation initiale des candidats en matière de gouvernance du PAT.

Parmi les critères qui permettront de sélectionner les territoires lauréats de cet AMI :

- **Les motivations exprimées** par les porteurs à engager leur Projet Alimentaire Territorial dans une démarche de changement de leur gouvernance (leur évaluation du portage politique de ce projet, leur disponibilité humaine pour s'y consacrer, et les moyens humains et financiers à engager),
- **Leur engagement à se rendre disponible** pour participer aux étapes du parcours définies pour chacun des membres du trinôme (chargé de mission, chef de service, élu référent)
- Leur intérêt et leur volonté de participer au suivi et à l'évaluation des effets de l'accompagnement sur leurs pratiques,
- **Les perspectives de pérennisation du projet** : la capacité à maintenir la dynamique au-delà de l'accompagnement proposé (par exemple grâce à la personne en charge de l'animation du PAT recrutée de façon pérenne, et à des processus ancrés dans le temps long) sera également prise en compte.

Le jury de sélection aura lieu en octobre 2025 et sera composé des membres du COPIL du projet à savoir : Les membres du Comité de Liaison Alimentation et Territoire en région Hauts de France : la DRAAF, l'ADEME, la DREETS et l'ARS ainsi que le CERDD et l'Association Trame.

Trois territoires labellisés de niveau 1 et trois territoires labellisés de niveau 2 seront sélectionnés.

### **5. Calendrier et modalités d'accompagnement**

**Durée de l'accompagnement** : 24 mois d'octobre 2025 à octobre 2027

**Format** : 13 temps collectifs + 5 temps d'appui individuel par territoire (voir schéma en annexe 1).

**Coût** : une participation de 2 000€ sera demandée à chaque territoire participant

L'accompagnement alternera des temps de rencontres collectives entre les lauréats (en présentiel et en visio), et des temps d'accompagnement individuel de chaque PAT.

Il est impératif de bloquer les dates des premières rencontres dans les agendas des participants avant le dépôt de candidature :

Dates à retenir dès maintenant pour 2025 :



\*trinôme : élu, chargé de mission PAT, responsable du service en charge du PAT

## 6. Vous accompagneront au cours de ce parcours de montée en compétences

<b>Trame</b>	Porteur du projet : Association nationale spécialiste des dynamiques collectives et de l'accompagnement au changement dans les organisations. Isabelle Hary coordinatrice du projet, Nicolas Carton, Alexis Claudel et Kim Deslandes coaches professionnels, et formateurs.
<b>TDA</b>	Cabinet expert de l'accompagnement aux PAT sur la thématique « Démocratie Alimentaire ». Marketa Supkova, directrice et auteur du Guide « Pour des territoires de démocratie alimentaire » -.
<b>AequitaZ</b>	Association spécialiste de l'animation de collectifs citoyens à travers différents outils et vers une transformation des politiques alimentaires vers plus d'équité et de durabilité pour une alimentation choisie, digne et de qualité pour tous
<b>Cerdd</b>	GIP en charge de l'animation du réseau des Projets alimentaires territoriaux (PAT) des Hauts-de-France.

## 7. Comment candidater ?

Les territoires candidats sont invités à **envoyer le dossier complet au plus tard le 03 octobre 2025** à 12h00 à l'adresse suivante : [pna.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:pna.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr) avec copie à Isabelle Hary : [i.hary@trame.org](mailto:i.hary@trame.org)

L'objet du mail devra comporter la mention : **[AMI Gouvernance PAT] – « NOM du PAT »**

Le dossier sera constitué de :

- Une lettre signée par le porteur du PAT de la collectivité, confirmant l'intérêt du territoire à participer au dispositif d'accompagnement, l'engagement financier, les bénéficiaires qu'il en

tirerait, et l'engagement de l'équipe porteuse du PAT à participer aux différentes étapes du parcours.

- Le parcours d'accompagnement portant signature des 3 membres du trinôme porteur du PAT (Annexe 1 du CDC AMI Gouvernance PAT en PDF joint au présent CdC)
- Le formulaire de candidature dûment complété (Annexe 2 du CDC AMI Gouvernance PAT) et ses compléments éventuels :
  - Schéma de gouvernance actuel s'il existe
  - Lien vers la vidéo (Lien de téléchargement)
- Une fiche autodiagnostic de réceptivité aux démarches participatives du territoire (Annexe 3 du CDC AMI Gouvernance PAT)



Les annexes 2 et 3 devront être transmises en version .doc et en version .pdf



Merci de nommer chaque document transmis avec le titre du document/de l'annexe et le nom du PAT concerné

**En répondant à cet appel à projet – élus et responsables techniques de collectivités – vous vous engagez à :**

- participer activement à chaque étape du dispositif d'accompagnement (en présentiel et en visioconférence, en séances collectives ou individuelles)
- mobiliser les autres élus ainsi que les services internes concernés de la collectivité lorsque cela sera nécessaire, et le cas échéant les EPCI associés ;
- remplir régulièrement l'outil d'autodiagnostic de suivi du processus
- participer à la diffusion des résultats de la démarche ;
- participer aux frais du projet par une contribution de 2 000€ pour la mise en œuvre du projet sur 2 ans.

**Un portage politique et technique local fort est une condition préalable indispensable de l'engagement de la collectivité dans le dispositif !**

#### Rappel Dates clés du dossier et de démarrage du dispositif

Etapes	Dates
Webinaire de présentation de l'AMI	10 juillet 2025 à 11h00
Dépôt des candidatures	03 octobre 2025
Instruction des candidatures	10 octobre 2025
Annonce des résultats	le 16 octobre 2025
Lancement du projet et 1er temps d'accompagnement en visio	Jeu 06 novembre de 9h30 à 12h30
Rencontres individuelles sur les territoires	novembre/décembre 2025
Formation 2 jours présentiel à Arras	17 et 18 décembre 2025

## **8. Quelques références sur les notions de gouvernance et gouvernance alimentaire**

« La gouvernance est constituée d'un ensemble de règles et de processus collectifs, formalisés et partagés, par lesquels les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Ces règles et ces processus, comme les décisions qui en découlent, sont le résultat d'une négociation constante entre les multiples acteurs impliqués. Cette négociation, en plus d'orienter les décisions et les actions, facilite le partage de la responsabilité entre l'ensemble des acteurs impliqués, possédant chacun une certaine forme de pouvoir » (Theys, 2003)

D'une manière générale, la gouvernance constitue le système et l'ensemble des règles qui permettent de régir un domaine d'activité, quel qu'il soit. Dans le cadre d'un PAT, il s'agit d'un **processus évolutif de coordination et de décision** - centré sur l'enjeu alimentaire et ancré sur un territoire - entre une **diversité d'acteurs** (publics, privés ou de la société civile) aux ressources asymétriques.

La notion de gouvernance alimentaire territoriale (GAT) a été définie comme « *l'ensemble des processus de coordination des acteurs autour de l'alimentation à l'échelle territoriale, visant à **favoriser leur organisation et limiter l'atomisation des initiatives** touchant aux systèmes alimentaires* » (Billion *et al.*, 2016, p. 348). La mise en place d'un dispositif de gouvernance alimentaire territoriale se traduit alors par la création de **nouveaux espaces de dialogue** autour des enjeux alimentaires au niveau territorial, associant des acteurs issus de sphères distinctes (publique, privée ou société civile).

## **9. Composition de cet AMI :**

Cahier des Charges de l'AMI : p.1 à 6 de ce document.

Annexe 1 : parcours d'accompagnement d'octobre 2025 à octobre 2027 : résumé p.7 de ce document **et** schéma en pdf joint

Annexe 2 : formulaire de candidature : p.8 et 9 de ce document.

Annexe 3 : Fiche autodiagnostic de réceptivité aux démarches participatives du territoire p.10 de ce document.

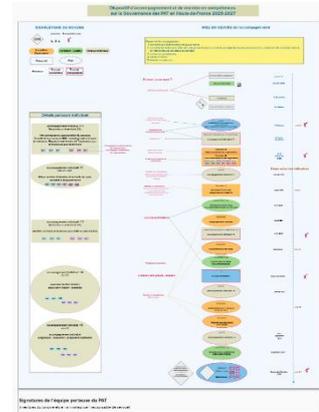
Annexe 4 : Fiche autodiagnostic de réceptivité aux démarches participatives des personnes en charge du PAT p.11 de ce document.

# Annexe 1

## Parcours d'accompagnement

points clés (schéma en p.j.)

Il est demandé aux membres du trinôme (élu référent, chargé de l'animation et responsable du service porteur du PAT), de prendre connaissance des différentes étapes du dispositif d'accompagnement et de confirmer leur engagement en signant le schéma descriptif (**voir schéma en format .PDF joint**).



### Points clés du Parcours

#### **5 Temps forts collectifs**

à l'attention de tous les "trinômes" :

- lancement du projet, interconnaissance et construction d' une culture commune
- formation à la Connaissance de son organisation
- voyage apprenant
- capacitation Gouvernance partagée
- capacitation Prendre des décisions à plusieurs

#### **5 Temps d'accompagnement individuel de chaque PAT**

(2 en présentiel sur le territoire avec le trinôme, 3 en visio conférence) :

- faire un état des lieux de sa gouvernance, identifier les problèmes, les besoins de son territoire,
- affiner ses intentions en matière de Gouvernance pour construire une gouvernance ouverte, partagée et robuste adaptée à son territoire
- identifier les freins et les leviers pour développer un Plan d'action et une feuille de route

#### **3 Temps pour la montée en compétence des chargés de PAT**

- méthode et posture d'animation de collectif
- mobilisation du trinôme
- mobilisation les acteurs et la société civile

#### **3 Temps de Codéveloppement** entre animateurs

- temps d'échange sur les schémas de gouvernance en partant d'actions concrètes et en décrivant les processus à l'œuvre
- temps de co-construction de son Plan d'action
- temps d'évaluation de la progression et du parcours

#### **1 Temps de témoignage et de capitalisation**



Nous vous invitons si vous le souhaitez à présenter ces motivations dans le cadre d'une petite vidéo interview du trinôme élu./ chargé de mission - animateur / chef de service (vidéo sur smartphone d'une durée de 2 à 3 minutes) et de nous indiquer ici un lien vers le support audiovisuel (wetransfer ou autre)

Motivations :

et/ou

Lien de transfert video :

**Quels besoins avez-vous identifiés pour mettre en œuvre ou améliorer la Gouvernance de votre PAT ?**  
*Vous pouvez proposer une liste de besoins (sans rédaction et plus ou moins détaillé ).  
Précisez notamment si besoin d'accompagnement pour la mise en place d'une gouvernance partagée et inclusive ou pour le renforcement de la gouvernance vers un modèle plus inclusif et pérenne*

**Quelles questions, quels sujets souhaiteriez-vous particulièrement travailler au long du parcours ?**

Formulaire à adresser en version électronique (**en version « .doc » et « .pdf »**) à :  
[pna.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr](mailto:pna.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr) et [i.hary@trame.org](mailto:i.hary@trame.org)

**Signature du porteur projet : (nom, prénom, fonction et signature)**

### **Des questions ? Besoin d'informations, contactez-nous :**

Un webinaire sera organisé le vendredi 10 juillet à 11h00 pour répondre à vos questions. Un replay sera disponible sur demande.

Vous pouvez vous y inscrire ici : [Lien d'inscription Webinaire de présentation](#)

Pour préparer ce webinaire, vous pouvez poser vos questions au préalable à Isabelle Hary, Coordinatrice du projet : [i.hary@trame.org](mailto:i.hary@trame.org) -

### Annexe 3

#### Fiche : Autodiagnostic de réceptivité aux démarches participatives du territoire\*\*

Autodiagnostic pour une rapide analyse de la situation de votre territoire en matière de sensibilité aux démarches participatives et de recours aux outils d'intelligence collective. A renseigner conjointement par les personne(s) en charge de l'animation du PAT. Les questions sont génériques et ne concernent pas uniquement l'univers alimentaire ; elles interrogent l'expérience générale de la pratique des démarches participatives en groupes restreints ou à grande échelle (méthodes, outils d'intelligence collective, qualité des relations avec les parties prenantes, etc.).

Il s'agit d'un outil d'aide à l'état des lieux initial. Les réponses, quelles qu'elles soient n'auront pas de caractère disqualifiant pour la sélection des candidatures ; nous vous invitons donc à y répondre en toute transparence.

	non	Un peu / en démarrage	en développement	Oui tout à fait	Merci de préciser vos réponses si besoin
Le PAT et votre démarche pour une stratégie alimentaire territoriale sont envisagés comme un chantier identifié, affirmé et publique					
L'animateur de la démarche est connu dans les services et l'information sur la démarche est diffusée largement en interne / au niveau du territoire.					
Au sein de votre collectivité vous avez l'habitude de travailler en transversalité entre services					
Au sein de votre territoire/ collectivité vous avez déjà pu expérimenter des démarches participatives et/ou faire appel aux outils d'intelligence collective (intérêt pour les méthodes/ existence d'un précédent sur un autre sujet).					
Au sein de votre territoire, vous avez une première expérience d'animation des méthodes d'intelligence collective / vous souhaitez l'acquérir.					
Au sein de votre territoire, les acteurs ont l'habitude de mener des actions de mobilisation citoyenne pour inclure ces parties prenantes dans les démarches.					
Au sein de votre territoire, les acteurs sont ouverts à la notion d'expérimentation, de test, d'innovation sociale.					
Au sein de votre territoire, vous avez l'habitude de construire des compromis en coopération avec d'autres acteurs.					
Les démarches participatives que vous menez ou souhaitez mener incluent ou prévoient d'inclure régulièrement toutes les parties prenantes du système alimentaire du territoire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs du recyclage, associations d'aide alimentaire, etc.)					
Vous avez et/ou vous envisagez la construction collective d'un dispositif d'évaluation de l'efficacité de la démarche du PAT /de la stratégie alimentaire territoriale.					
Vous avez et/ou vous envisagez la construction d'un dispositif de gouvernance ouvert aux acteurs du territoire et permettant une prise de décisions collective.					
Vous avez l'habitude de communiquer sur votre démarche et/ou vous envisagez la création d'outils de communication dédiés pour en informer le territoire.					

\*\* Inspiré du Guide TDA « pour des territoires de démocratie alimentaire » Guide méthodologique pour co-construire un Projet alimentaire territorial (TDA – mai 2024)

## Annexe 4

### Fiche : Autodiagnostic\*\* de réceptivité aux démarches participatives des personnes en charge du PAT\*

Autodiagnostic en 10 questions top chrono qui vise à mettre en avant les savoir-faire utiles pour animer des démarches participatives et d'utilisation d'outils d'intelligence collective.

**Cette fiche d'autodiagnostic individuel n'est pas attendue dans le dossier de réponse à l'AMI**

Chacun des membres du trinôme pourra cependant le réaliser individuellement afin d'identifier d'éventuels besoins de montée en compétences pour engager ce type de démarches et les animer avec sérénité.

	oui	non	mes remarques
Je suis à l'aise dans la prise de parole en public et je m'exprime facilement et clairement.			
J'ai un esprit de synthèse			
Je suis flexible et adaptable, y compris dans les situations de stress.			
J'apprécie et je sais travailler en équipe (être à l'écoute, partager les informations pertinentes, contribuer de façon opérationnelle et sans écraser les autres membres du collectif).			
J'ai un esprit créatif et ouvert.			
Je suis capable d'accepter un avis contraire au mien et gérer les divergences, voire des situations de conflit, au sein de l'équipe.			
Je suis capable d'empathie et de dialogue avec des publics d'horizons très variés.			
J'ai une expérience positive d'animation faisant appel aux méthodes d'intelligence collective - en tant que participant.e.			
J'ai une expérience positive d'animation faisant appel aux méthodes d'intelligence collective - en tant qu'animatrice/animateur			
Je suis volontaire pour apprendre et/ou pour expérimenter des méthodes participatives que je ne connais pas / ou n'ai pas pratiqué.			

\*\* Autodiagnostic inspiré du Guide TDA « pour des territoires de démocratie alimentaire » Guide méthodologique pour co-construire un Projet alimentaire territorial (TDA – mai 2024)

\* Le trinôme élu/chargé d'animation du PAT/responsable du service porteur